

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2021

**Présents** : M. Jean-Maxence DEMONCHY, Mme Françoise LUGNIER, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, Mme Nathalie FANGET, M. Karl LUGNIER, Mme Germaine RONDEL, M. Mathieu VIDAL, M. Michel ROTAGNON, Mme Evelyne GRENIER, M. Philippe CIOCHETTO, M. Gilbert LELARGE, M. Sébastien PETION, M. Daniel GUILLOT. M Philippe MACQUET

**Absents excusés** : Mr BARRIER Pascal

**Secrétaire de séance** : Mme Germaine RONDEL

## **1 ECOLE**

De petits travaux ont été réalisés lors des vacances de février.

ETS LAPRAS est intervenu pour des travaux de plomberie sur des lavabos.

Le conseil a décidé de faire une intervention sur la porte d'entrée de l'école. (Rabotage du bas de la porte).

## **2 CANTINE**

Une rencontre a eut lieu avec les maires d'Arthun et de Bussy à la mairie de Montverdun pour l'achat d'un logiciel pour la cantine du RPI.

## **3 VOIRIE**

Des travaux de voirie auront lieu sur les fossés au niveau du chemin du Guet.

La taille des arbres derrière l'église est prévue.

Un devis pour l'abattage du tilleul a été demandé à Hervé REGEFFE ainsi qu'à LFA.

Un empiéfrage a été refait dans le chemin de Callot.

## **4 APPROBATION DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPETENCE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le transfert de compétence à Loire Forez Agglomération.

## **5 PACTE DE GOUVERNANCE DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION**

Chaque membre du conseil a pris connaissance des documents.

A l'issue du vote, le conseil municipal a refusé le pacte de gouvernance par 10 voix contre, 4 abstentions, 0 pour.

## **5 SIEL**

Mr le Maire présente le projet du SIEL pour l'énergie verte.

Le conseil municipal se donne un temps de réflexion.

## **6 AUTORISATION DES DROITS DU SOL**

Signature d'un avenant suite à l'automatisation des CU « a » qui seront gérés par les communes.

## **7 QUESTIONS DIVERSES**

MR TISSOT sénateur est venu prendre contact avec le nouveau conseil municipal.

Les travaux d'élargissement et d'embellissement du chemin de la maison des associations débiteront dans le mois de mars.

La journée de nettoyage citoyen aura lieu le samedi 27 mars.

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

L'AMF rembourse 535€ sur l'achat de masques fait par la commune.